

COMMIS D'ETAGE



Métier	Commis d'étage
Département	Service – Roomservice, service d'étage
Correspondance fiche ROME	G1501
Catégorie de fonction (Classification des fonctions CP 302)	Catégorie 2-401
Description	Dépend du responsable room-service
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Met en place des accessoires nécessaires (plateau de service, chariots, nécessaire de tables, etc.) <input type="checkbox"/> Sert les repas et boissons dans les chambres suivant les commandes du client <input type="checkbox"/> Assure des services supplémentaires à la demande du client <input type="checkbox"/> Transmet le compte et veille au paiement selon les procédures internes <input type="checkbox"/> Le cas échéant, débarrasse <input type="checkbox"/> Contrôle et remplit le mini-bar <input type="checkbox"/> Réchauffe si nécessaire les plats préparés <input type="checkbox"/> Prend éventuellement note des commandes <input type="checkbox"/> Respecte les engagements envers l'environnement
Compétences/connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Connaissance des techniques de service et des règles de service et de présence <input type="checkbox"/> Bonne connaissance de langues (surtout l'anglais) <input type="checkbox"/> Orienté clients et discret <input type="checkbox"/> Endurance <input type="checkbox"/> Planning et organisation <input type="checkbox"/> Respect de la hiérarchie
Diplôme/Formation attendue	<p>Les filières de formation possibles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les études secondaires de plein exercice: section hôtellerie <input type="checkbox"/> L'enseignement secondaire en alternance : CEFA, EFPME <input type="checkbox"/> L'enseignement de promotion sociale <input type="checkbox"/> Les formations professionnelles spécifiques (Centre de Référence Horeca, Horeca Formation, Organismes d'insertion socio-professionnelle, Ateliers de formation par le travail)
Environnement de travail	Hôtellerie
Conditions de travail	<p>Service direct, horaires variables Week-end et jours fériés</p> <p>Station debout prolongée</p> <p>Port de charges</p> <p>Uniforme</p>
Conditions salariales	<input type="checkbox"/> Salaire mensuel minimum: 1.851,57 € Brut (38h/semaine)
Possibilités d'évolution	Possibilité d'évolution dans le département service.